

13.02.2022 - 14:44 Uhr

## Forte preuve d'attachement à la place de recherche suisse

Bàle (ots) -

Aujourd'hui, la population a clairement dit non à l'initiative d'interdiction de l'expérimentation animale et humaine, émettant ainsi un signal sans équivoque. Interpharma est très heureuse que les votants aient, d'une part, reconnu l'importance de la place de recherche et d'innovation qu'est la Suisse et, d'autre part, assuré l'accès des patientes et patients à des médicaments innovants et efficaces, qui améliorent la qualité de vie.

Pour un pays pauvre en ressources comme le nôtre, la recherche et l'innovation sont des piliers essentiels du succès. La recherche chez l'animal et l'être humain est cruciale pour le développement de nouveaux traitements et médicaments. Aussi bien à l'échelon national qu'international, certains tests dans l'organisme vivant sont prescrits par la loi pour pouvoir obtenir l'autorisation de mise sur le marché d'une nouvelle substance active. Grâce au progrès médical, l'espérance de vie a presque doublé en Suisse au cours des 100 dernières années. De nombreuses maladies potentiellement mortelles ont été éradiquées ou sont devenues contrôlables.

Aujourd'hui, la Suisse est une place de recherche et d'innovation de premier plan à l'international. Or, accepter l'initiative serait revenu à interdire la recherche dans notre pays. En outre, l'interdiction d'importation prévue dans l'initiative aurait coupé la Suisse du jour au lendemain de tout progrès médical. Les votant-e-s ont compris ce danger et émis un verdict sans équivoque.

René Buholzer, directeur d'Interpharma, commente ce résultat de la votation ainsi:

"Nous sommes extrêmement heureux que cette initiative néfaste ait été aussi clairement rejetée. Cela montre que la population suisse reconnaît le rôle essentiel de la recherche pour la santé de chacun, ainsi que pour la prospérité de notre pays. Ce résultat permet de poursuivre l'histoire à succès de la place d'innovation qu'est la Suisse. L'industrie pharmaceutique pratiquant la recherche va continuer à s'engager activement pour la mise en oeuvre des principes des 3R (Replace (remplacer), Reduce (réduire), Refine (améliorer)), et contribuer ainsi à réduire progressivement le nombre d'animaux de laboratoire et les contraintes auxquelles ils sont soumis."

## Des incitations plutôt que des interdictions: les principes des 3R

Les expériences sur animaux sont essentielles pour la recherche de traitements ou de vaccins qui sauvent des vies. S'agissant des contrôles de qualité règlementaires, on ne peut renoncer aux expériences sur animaux que s'il existe des alternatives validées, reconnues à l'échelon international. L'industrie veut continuer à réduire le nombre d'expériences sur animaux et à en perfectionner les normes déjà élevées. Pour cela, elle s'oriente en fonction des principes des 3R, lesquels se reflètent dans la législation suisse et les normes internationales. Il est obligatoire d'en tenir compte pour tout projet. La mise en place du Centre de compétence national 3R (3RCC) a créé de bonnes conditions à la réduction progressive du nombre d'expériences sur animaux et des contraintes auxquelles les animaux sont soumis.

## Contact:

Michèle Sierro, Responsable communication Suisse romande Interpharma 079 305 84 30

 $Diese\ Meldung\ kann\ unter\ \underline{https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100885069}\ abgerufen\ werden.$